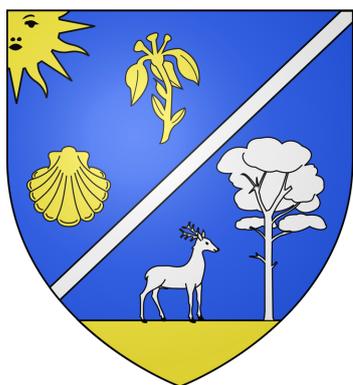


LE TEMPLE

BULLETIN MUNICIPAL

N° 59 - JANVIER 2021



MAIRIE LE TEMPLE

18 route du Porge
33 680 LE TEMPLE

Contact mairie: 05 56 26 51 31
secretariat@mairie-le-temple.fr

Contact agence postale : 05 56 26 53 66
accueil@mairie-le-temple.fr

Site internet : www.mairie-le-temple.fr
Facebook : Mairie Le Temple

Horaires d'ouverture :
le matin du lundi au vendredi :
08h30 - 12h00
le soir uniquement lundi ET vendredi :
16h00 - 19h00

Serge Prévot nous a quitté le 4 juillet 2020

*Parler de Serge Prévot, c'est un peu comme
feuilleter le livre d'histoire du Temple*

**Serge, figure locale née au Temple le 3 mars 1932,
il a toujours vécu dans la commune.**

**Serge a tenu pendant de nombreuses années
la station-service du village avec son épouse.
Également pompier volontaire, il s'est beaucoup
investi dans la vie municipale.**

**D'abord élu conseiller municipal en 1971, il a ensuite été
élu adjoint au Maire de 1989 à 2008.**

**Il a poursuivi sa tâche au service des autres.
A 88 ans, il s'occupait encore de la remise des clés pour la
location de la salle des fêtes de notre commune.**

**Il a également entretenu l'esprit familial et convivial
autour des valeurs du sport.**

**Investi dans la section football en tant qu'arbitre et dirigeant,
il aimait aussi participer aux concours de pétanque.**

**On se souviendra de Serge, comme d'un homme
gentil discret et souriant.**

**Bref, Serge c'est une vie au service de la commune.
Le Temple lui doit beaucoup.**

Merci Monsieur Prévot !



SOMMAIRE

Hommage à Mr Serge PREVOT	2
Sommaire	3
Mot de l'équipe municipale	4
Les dossiers du conseil municipal	5 à 8
S.I.R.P La Lebade	9 à 10
Vie scolaire	11
Accueil périscolaire L'Esquirou	12
CMJ Conseil Municipal des Jeunes	13
La page des séniors	14 à 15
La Ludo-Bibliothèque PASS'TEMPLE	16
Le champ captant	17
L'histoire d'un territoire	18 à 19
Les associations	20
- Fol 2 Fitness	21
- ACST association culturelle et sportive du temple	22
- LAEL les amis de l'école de la lebade	23
- Les amis de l'église	24
- Vie paroissiale	25
- Les anciens combattants	26
- DFCI Le Temple	27
- UPC Le Temple Chasse	28
Etat civil 2020	29
Bloc note détachable	31
Déclaration de candidature au CMJ détachable	32

MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Chers habitants de la commune Le Temple,

Toute l'équipe municipale vous remercie de lui avoir fait confiance et **vous souhaite une excellente année 2021.**



Contraint par les conditions sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19, le conseil municipal n'a pu se mettre en place que le 26 mai 2020. Depuis notre élection, nous avons pu faire le point sur les différents dossiers en cours de la mairie.

Au vu de l'état des lieux dressé, des procédures doivent être engagées pour protéger le fonctionnement de la collectivité. Ces procédures vont être complexes, pénibles et probablement très longues. Sur le plan administratif, elles ne peuvent être portées que par le maire de la commune.

A cette étape de nos démarches, il nous paraît important que la personne qui assure la fonction de maire soit étrangère aux différents dossiers analysés. Mr Jean Luc PALLIN a donc proposé de démissionner de sa fonction de maire et de président du SIRP, tout en restant conseiller municipal pour que l'équipe continue de bénéficier de ses connaissances.

Nous faisons donc tous ensemble le choix de changer notre organisation pour confier la fonction de maire et de président du SIRP à d'autres élus. Ce choix a pour but de défendre objectivement les intérêts de notre commune, d'asseoir une gestion financière sereine et de permettre aux élus, auxquels les habitants du Temple ont accordé leur confiance, de conduire leurs projets.

A la rentrée, nous avons sollicité l'aide du sous-préfet. Compte tenu du principe de libre administration des collectivités, ce dernier n'a pu que nous orienter sur la réalisation d'un audit interne.

Nous avons donc contractualisé une analyse financière avec le cabinet STRATEGIES LOCALES, partenaire de l'Association des Maires de Gironde, durant le mois de décembre 2020.

Cette année passée, nous avons pu apprécier la qualité de vie dans notre commune, malgré le confinement, ce qui nous a conforté dans notre souhait de favoriser les relations intergénérationnelles. Cette crise sanitaire nous a permis de réfléchir pour trouver un lieu de rencontre et de partage pour tous. Nous avons pu mis en construction un boulodrome dans la zone du groupe scolaire avec l'aide de notre CMJ ainsi qu'un projet d'aire de jeux qui verra le jour prochainement.

En 2021, toutes les semaines un marché municipal en plein air se tiendra autour de l'église.

Un travail est également en cours avec les professionnels de la santé afin d'étudier les opportunités pour la création d'une maison médicale au sein de la commune.

Et, nous restons vigilants sur l'important dossier du champ captant, dossier majeur pour notre territoire ...

Nous vous rappelons que vous pouvez, vous aussi être acteur des futurs projets de votre commune en participant aux conseils municipaux ; les convocations sont affichées sur le panneau d'affichage de la mairie afin de vous tenir informés.

De plus le maire et ses adjoints peuvent vous rencontrer sur rendez-vous en prenant contact avec le secrétariat.

L'équipe municipale

LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

ZOOM SUR LES CONSEILS MUNICIPAUX

séance du 31 janvier 2020

Des travaux de rénovation de la toiture de la mairie sont à prévoir (remplacement de tuiles à neuf et de la zinguerie). Le conseil municipal sollicite l'octroi d'une aide financière au titre de la DETR pour financer ces travaux .

séance du 26 mai 2020

Election du maire

M. Jean-François CUMERLATO, doyen a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Chaque conseiller municipal, a été appelé à voter. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

M. Jean-Luc PALLIN a été proclamé Maire, à la majorité absolue, au 1er tour de scrutin et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Election des adjoints

L'élection des Adjoints se déroule par scrutins successifs. Il a été procédé à l'élection des Adjoints au Maire, sous le contrôle du bureau composé du président Jean-Luc PALLIN et deux assesseurs : Emeline TULLON -JUARROS et William ROBERT.

Chaque conseiller municipal, a été appelé à voter. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

M. Jean-Jacques MAURIN ayant obtenu 15 voix a été proclamé 1er adjoint, à la majorité absolue, au 1er tour de scrutin et a été immédiatement installé dans ses fonctions de 1er Adjoint : patrimoine

Mme Karinne NOUETTE-GAULAIN ayant obtenu 15 voix a été proclamée 2ème Adjointe, à la majorité absolue, au 1er tour de scrutin et a été immédiatement installée dans ses fonctions de 2ème adjointe : communication

Mme Delphine PLET ayant obtenu 15 voix a été proclamée 3ème Adjointe, à la majorité absolue, au 1er tour de scrutin et a été immédiatement installée dans ses fonctions de 3ème adjointe : administration générale

Mme Marie PATANCHON ayant obtenu 15 voix a été proclamée 4ème Adjointe, à la majorité absolue, au 1er tour de scrutin et a été immédiatement installée dans ses fonctions de 4ème adjointe : culture et social

Désignation des conseillers communautaires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, a désigné :
Monsieur Jean-Luc PALLIN Maire et Monsieur Jean-Jacques MAURIN premier Adjoint.

séance du 02 juillet 2020

TAUX D'IMPOSITION 2020

Les taux de fiscalité pour 2020, pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties n'ont pas été augmentés. Ainsi les taux de l'année précédente pour les différentes taxes ont été reconduits pour 2020 :

	Taux 2019	Taux 2020
Taxe Foncière Bâti	14.63	14.63
Taxe Foncière Non Bâti	20.36	20.36

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2019 avec un résultat de clôture de 101 163,69 € dont la répartition est la suivante :

Section de fonctionnement :	dépenses et recettes :	7 676,01 €
Section d'investissement :	dépenses et recettes :	93 487,68 €

séance du 29 juillet 2020

BUDGET PRIMITIF 2020

La publication de l'ordonnance n°2020-330 le 25 mars 2020 autorise de façon dérogatoire l'adoption des comptes de gestion, comptes administratifs et des budgets primitifs, au plus tard le 31 juillet 2020.

Le budget communal 2020 de 820 230,00 € s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement :	dépenses et recettes :	486 000,00 €
Section d'investissement :	dépenses et recettes :	334 230,00 €

séance du 31 août 2020

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS 2020

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'allouer les subventions ci-dessous :

- AGVT	600 €
- USTP	600 €
- Les amis de l'église.....	490 €
- ACST.....	600 €
- Les anciens combattants.....	310 €
Soit un total de :.....	2 600 €

DEMANDES DE SUBVENTIONS

FDAEC 2020 – Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes

Le département de la Gironde a décidé de continuer de soutenir l'ensemble des communes de Gironde au titre du FDAEC, en maintenant l'enveloppe dans sa totalité, malgré les effets importants de la crise sanitaire sur le budget départemental. Le Conseil Municipal a décidé d'affecter la dotation FDAEC 2020 au financement de travaux de toiture inscrits au programme 2020. Le montant alloué s'élevant à la somme de 10 848 € a été versé à la commune.

Fonds de concours 2020

Le conseil municipal, sur la proposition de son conseil municipal des jeunes qui souhaitait procéder à la création d'un boulodrome et à l'implantation d'une aire de jeux, a demandé un fonds de concours à la Communauté de Communes Médullienne en vue de participer à leur financement. La Communauté de Communes Médullienne par délibération du 17 septembre 2020 a approuvé le fonds de concours 2020 en faveur de notre commune.

DU CÔTÉ DES TRAVAUX

Travaux réalisés

- CREATION D'UN BOULODROME (15 X 13)

Les travaux ont été confiés à la société OCVM BTP ENVIRONNEMENT, établie à LE TEMPLE (33680), qui est spécialisée dans le secteur d'activité des travaux de terrassement courants et travaux préparatoires.

- RESTAURATION DES VITRAUX DE L'EGLISE SAINT SAUVEUR (CHŒUR : Baies N° 0,1 et 2)

Les travaux ont été confiés à J.F. BORDENAVE Meilleur Ouvrier de France. L'Art du Vitrail - J-F Bordenave est un atelier d'artisanat.

- RESTAURATION DE L'EGLISE

La restauration concerne la partie haute versant droite en tuiles mécaniques plates et le remplacement de la volige existante. Les travaux ont été confiés à la SARL MCE PERCHALEC, installée à BLANQUEFORT spécialisée dans le secteur d'activité des travaux de charpente. Ces travaux ont été réalisés avec la participation de l'Association « Les Amis de l'église ».

ACQUISITIONS

Livres et jeux pour la Ludo-Bibliothèque PASS'TEMPLE

Le fond de base est la quantité de documents nécessaire pour que les lecteurs, dans leur diversité, trouvent un choix suffisamment large. Les dépenses ont été réparties sur plusieurs exercices budgétaires, en commençant avant l'ouverture de la bibliothèque. Dès son ouverture au 25 mai 2019, Pass'Temple a proposé 894 livres et 335 jeux de société ainsi que des jeux vidéo. Les documents ont été intégrés au catalogue commun du Réseau Médullien des bibliothèques et ont pu être prêtés gratuitement à tous les habitants de la Communauté de Communes grâce à la biblio-navette hebdomadaire et au service de réservation en ligne.

A la fin de l'année 2019, Pass'Temple comptait 1044 livres et 345 jeux de société, jeux vidéo et jouets. La CDC Médullienne a financé 287 jeux de société. Les demandes des lecteurs sont prises en compte dans la mesure où elles sont en accord avec le développement des collections et de la politique documentaire de la Ludobibliothèque comme cela est cité dans la charte.

Le fond initial sera constitué de la façon suivante :

- Acquisition et traitement de 1 500 livres et 500 jeux par la commune
- Acquisition et traitement de 300 jeux par la Communauté de Communes Médullienne
- Prêt de 1 000 livres par Biblio.gironde

CÉRÉMONIE DU 8 MAI - 11 NOVEMBRE - 05 DÉCEMBRE



Compte tenu de la situation sanitaire, les cérémonies du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre n'ont pu avoir lieu dans les conditions habituelles.

Au cours des cérémonies, une gerbe du souvenir a été déposée par le Maire Jean-Luc Pallin et le Président de l'association des Anciens Combattants au pied du monument aux morts.

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN

Le texte de l'appel historique du 18 juin 1940 par le général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, a été lu par le Maire Jean-Luc PALLIN en petit comité en raison de la situation sanitaire actuelle



MARCHÉ MUNICIPAL

La mise en place est prévue au printemps 2021



Il fait partie de nos projets qui nous tiennent à cœur et la période de confinement due à la pandémie, a conforté notre initiative.

Il a fallu attendre la mise en place de notre équipe au sein du conseil municipal et après de nombreuses recherches, de réflexions et de démarches, nous pouvons enfin vous annoncer la création d'un marché municipal, dans notre commune de LE TEMPLE.



Tous les dimanches matin, de 8h à 13h, une sélection de commerçants viendra vous proposer des produits de qualité.

Notre objectif étant de dynamiser notre village en créant un lieu de convivialité, nous espérons que vous leur réserverez un accueil chaleureux.



S.I.R.P LE TEMPLE - SAUMOS

ECOLE DE LA LEBADE

séance du 27 juillet 2020

ELECTIONS

Considérant que le bureau est composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes associées, que chaque commune est représentée par quatre conseillers municipaux élus par leurs pairs respectifs, qu'un suppléant est désigné dans chaque commune adhérente, considérant que leur mandat a la même durée que leur mandat municipal :

Chaque commune a transmis la liste des Conseillers Municipaux nommés délégués titulaires ou suppléants pour le S.I.R.P. LE TEMPLE-SAUMOS,

La Commune de SAUMOS, en séance du Conseil Municipal du 10/07/2020 a désigné :

les délégués titulaires suivants : Didier CHAUTARD (Maire de SAUMOS), Jean-Michel DUPOUY , Laure FARBOS, Stéphane PORTE et le délégué suppléant : Nadège BEGARDS

La Commune de LE TEMPLE, en séance du Conseil Municipal du 15/06/2020, a désigné :

les délégués titulaires suivants : Jean-Luc PALLIN, Marie PATANCHON, Delphine PLET, Emeline TULLON JUARROS et le délégué suppléant : Julien SAYNAC

- Election du Président du comité syndical du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique LE TEMPLE-SAUMOS

M. Jean-Luc PALLIN propose sa candidature.

M. Jean-Luc PALLIN a obtenu 7 voix dès le 1er tour du scrutin, ayant obtenu la majorité absolue, il est immédiatement proclamé Président et installé dans ses fonctions.

M. Jean-Luc PALLIN prend la présidence et remercie l'assemblée présente.

- Election du Vice-Président du comité syndical du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique LE TEMPLE-SAUMOS

M. Didier CHAUTARD propose sa candidature.

M. Didier CHAUTARD a obtenu 8 voix dès le 1er tour du scrutin, ayant obtenu la majorité absolue, il est immédiatement proclamé Vice-Président et installé dans ses fonctions.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

La publication de l'ordonnance n°2020-330 le 25 mars 2020 autorise de façon dérogatoire l'adoption des comptes de gestion, comptes administratifs et des budgets primitifs, au plus tard le 31 juillet 2020. Les budgets 2020 s'équilibrent de la manière suivante :

- Budget principal :

Section de fonctionnement :	dépenses et recettes :	331 400,00 €
Section d'investissement :	dépenses et recettes :	74 638,70 €
	TOTAL :	406 038,70 €

- Budget annexe REGIE DE TRANSPORTS SCOLAIRES :

Section de fonctionnement :	dépenses et recettes :	90 542,28 €
-----------------------------	------------------------	-------------

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Budget principal et budget annexe REGIE TRANSPORTS SOLAIRES

Le Président de séance présente le compte administratif 2019 des budgets syndicaux dressés par le Président Jean-Luc Pallin, et dont les résultats sont identiques au compte de gestion 2019 établi par Monsieur le Trésorier de Castelnau-de-Medoc.

Les résultats se présentent de la manière suivante :

avec un résultat de clôture de 47 590,30 € dont la répartition est la suivante :

Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 76 780,97 €

Section d'investissement : dépenses et recettes : - 29 190,67 €

PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES D'UNE ÉLÈVE DOMICILIÉE A LANTON

Suite à la demande d'une famille domiciliée à BLAGON de scolariser son enfant à l'école de La Lebade, le Président a proposé à Madame Le Maire de LANTON en contrepartie une participation aux frais de scolarité ou frais d'écolage.

La Mairie de LANTON, considérant le caractère exceptionnel lié à la situation géographique professionnelle des parents, a donné à titre exceptionnel et personnalisé, son accord.

La Mairie de LANTON a accepté de participer à hauteur de 200 euros aux frais d'écolage pour cette famille. Une convention relative à cette participation a été signée.

VIE SCOLAIRE



C'est dans un contexte très particulier que les élèves ont repris ou découvert le chemin de l'école de La Lebadé le 1er septembre 2020.

Malgré des adaptations et des changements dans le protocole sanitaire, les enfants se sont remarquablement adaptés à la situation et étaient fiers et contents de retrouver leurs camarades et de reprendre leurs plus belles plumes.

Pour les petits nouveaux, quelques petits pleurs, vite oubliés, ont marqué cette rentrée.

Au total, le groupe scolaire compte 104 enfants répartis sur 5 classes de doubles niveaux.

L'équipe pédagogique, constituée de six enseignantes a accueilli une nouvelle collègue: Mme Britt (CM1 -CM2). Mme Dumora (PS-MS) assure toujours la direction de l'école et est déchargée administrativement le jeudi. Mme Guibert (CE1-CE2), Mme Aimier (CP-CE1), Mme De Oliveira (MS-GS) et Mme Rongier (CM1-CM2 le mardi, PS-MS le jeudi), deux ATSEM Mmes Bouscarrut et Goncalves Bedulho, complètent l'équipe, sans oublier le personnel d'entretien et de cantine toujours à l'écoute et au service des enfants.

Cette année, les enseignantes ont des projets plein la tête, mais ceux-ci sont pour le moment en attente de l'évolution de la situation sanitaire... Une classe de découverte est sur les rails pour le mois de mai à Hostens (CP-CE1-CE2), divers projets avec la Ludo-bibliothèque du Temple et de Saumos commencent à distance, la reconduction du projet natation CP et CE1 d'avril à juin, à la piscine d'Andernos, espère voir le jour, le spectacle de Noël des enfants, financé par la coopérative de l'école est réservé, le petit cadeau des enfants et le repas amélioré de Noël offerts par le S.I.R.P, ont été à l'honneur.

Pour la réussite de ces projets, nous sommes épaulés et financés par nos différents partenaires, que nous remercions chaleureusement : le S.I.R.P, la coopérative de l'école et l'association des parents de La Lebadé (LAEL). Nous soulignons bien sûr l'implication et la participation des parents de tous les élèves de l'école.

L'association sportive USEP est en sommeil pour l'instant, au regard de la situation sanitaire de notre pays, mais aussi par manque d'inscriptions et de parents bénévoles, nous tenterons de la réveiller avant la fin de l'année !

Les sorties scolaires, non autorisées pour le moment, se débloqueront en fonction de l'évolution de la pandémie et du protocole sanitaire.

Tous les acteurs de l'école sont garants du respect des directives du protocole sanitaire et du plan Vigipirate pour protéger la santé et la sécurité des élèves. Toute l'équipe de l'école est également mobilisée pour donner envie aux enfants d'aller à l'école, d'apprendre, de s'affirmer et s'épanouir en société.

**Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021, en espérant que cette nouvelle année se présente sous de meilleurs auspices.
Prenez bien soin de vous et de vos proches.**

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE COMMUNAUTAIRE L'ESQUIROU



A l'accueil périscolaire de L'Esquirou, situé au cœur de l'école La Lebadé de la commune du Temple, les activités proposées par les animateurs répondent aux objectifs du Projet Éducatif du Territoire de la Communauté de Communes Médullienne ainsi qu'aux besoins et attentes des enfants.

Cette année, trois grands axes sont définis pour amener vos enfants à vivre de formidables aventures autour du bien-être et de l'épanouissement, du respect de l'environnement et de l'éveil de la créativité et l'imaginaire.

Tout au long de l'année Maud, Isabelle, Céline, Caroline, Sylvain et Anaïs vont proposer à vos enfants des projets tels que :

- Créer un musée « de bric et de broc », un espace d'exposition vivant, évolutif en fonction des objets, dessins ou autres exposés par les enfants et les familles,
- Poursuivre nos actions Nature avec "Ça pousse" au jardin comme sur le sentier pédagogique, on aménage, on cultive, on sent et cerise sur le gâteau : on goûte !
- Découvrir l'univers de Christian Voltz, auteur et illustrateur d'albums jeunesse, entre nature, recyclage, land art ... et nous en inspirant pour " de bric et de broc ",
- Participer à un atelier philo, chaque lundi, un temps que les enfants adorent pour parler et positiver ensemble. Que du bonheur !

A L'Esquirou, nous avons la chance d'être dans un cadre où la nature prend toute sa place, tout son sens avec une équipe d'animation dynamique et toujours de bonne humeur !

Pour accompagner vos enfants et leurs animateurs dans leurs projets, il y a des partenaires de choix : l'équipe des enseignants de l'école de La Lebadé, les Mairies de Saumos et de Le Temple, l'association des parents d'élèves, la Ludo'bibliothèque Pass'Temple, les autres accueils périscolaires de la Communauté de Communes Médullienne.



Les enfants et l'équipe d'animation de L'Esquirou vous présentent à tous et toutes, enfants, parents, grands-parents, habitants du TEMPLE et SAUMOS, leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

CMJ Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ vous a fait parvenir un petit questionnaire pour avoir votre avis sur de futurs projets. Nous n'avons eu que 35 réponses ce qui est déjà bien pour une petite commune comme la notre. Nous en aurions aimé plus, mais ces résultats nous ont quand même bien éclairés sur ce que vous aimeriez sur la commune.

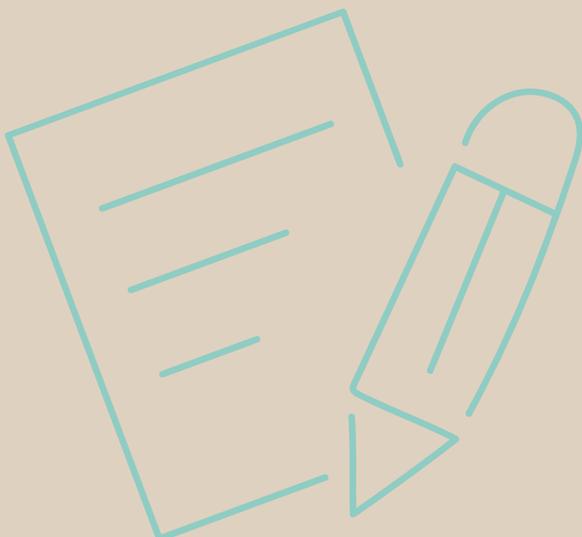
Le CMJ vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ce sondage et nous allons essayer d'en faire le maximum, ou plutôt le prochain CMJ car notre mandat se termine prochainement. En parlant de nouvelles élections et comme vous l'avez compris notre mandat s'achève. Il va donc y avoir de nouvelles élections, le lancement se fera le 7 décembre 2020. Pour celles et ceux qui veulent se présenter votre candidature devra être déposée en mairie avant le 16 mars 2021 dernier délai. Les élections du CMJ se feront le dimanche 21 mars 2021 et l'élection du nouveau maire du CMJ le dimanche 28 mars 2021.

Durant nos 2 ans de mandats nous avons bien évidemment réalisé des projets. Pour être précis, nous avons mis deux projets en place. Un boulodrome est en construction. Mais nous avons aussi des devis pour une aire de jeux pour les plus jeunes. Coté skateparc nous n'avons pas abandonné l'idée bien au contraire, nous avons également des devis en cours.

Conseil Municipal des Jeunes

Si vous souhaitez vous présenter, un formulaire de candidature détachable est disponible en dernière page.

N'oubliez pas de le déposer à la mairie avant le 16 mars 2021



MARS
21
2021



ÉLECTION DU NOUVEAU CMJ

**!!!DEPOT DE CANDIDATURE
JUSQU'AU 16 MARS 2021!!!
REJOIGNEZ NOUS**

**Au vu du contexte sanitaire,
l'élection du nouveau CMJ est
repoussée au 21 mars 2021.
Le maire sera élu le 28 mars 2021**

LA PAGE DE NOS SÉNIORS

2020 fut une année particulière pour nous tous, habitants de la commune du TEMPLE.

Ce premier semestre entre les élections et le premier confinement n'a malheureusement pas pu être bénéfique pour une rencontre commune de nos aînés.

Le nouveau conseil municipal a souhaité continuer les ateliers mis en route par nos prédécesseurs car nous souhaitons garder ce lien avec nos seniors désirant partager et découvrir de nouvelles activités dans la bonne humeur.

Malheureusement cette crise sanitaire en a voulu autrement et beaucoup de nos projets ont été mis en attente vers une période plus propice aux échanges mutuels.



Depuis la rentrée scolaire, nous avons mis en place des cours de gym senior avec la coach Nathalie tous les jeudis matin de 10h à 11h dans la salle des fêtes du TEMPLE.

Les cours ont commencé début septembre suite à une réunion d'information fin août auxquels une vingtaine de volontaires ont assisté.

Nous comptons une quinzaine d'inscrits, participants en moyenne à 80 % chaque semaine dans la salle des fêtes, tout en maintenant les gestes barrières et le port du masque jusqu'à leur tapis respectif.

Suite aux nouvelles mesures installées fin octobre, nous avons mis en place avec la coach Nathalie les cours en visio-conférence de manière à ce que nos aînés puissent continuer cette séance hebdomadaire depuis chez eux dans un cadre respectueux des nouvelles règles et de leur santé.

Le nombre de participants a malheureusement baissé car tous nos seniors ne sont pas à l'aise avec cette nouvelle technologie ; cela nous a amené à réfléchir afin de leur proposer dès que possible un nouvel atelier informatique sur cette technique de communication virtuelle.

Nous avons mis également en place des cours de sophrologie avec la coach Brigitte, les mardis après-midi toutes les deux semaines dans notre charmante Ludo-Bibliothèque.

A ce jour, il n'y a eu que trois séances de cette méthode qui aide à trouver des solutions pour améliorer la vie quotidienne en pratiquant des exercices simples et efficaces où la respiration a un rôle important.

Ces moments ne peuvent être donnés par vidéo au grand désespoir de nos participants qui retrouvent dans cette heure et quart un moment de décontraction mentale et physique très apprécié.



Une réunion avec Florence de l'AAPAM a eu lieu le 15 octobre afin d'informer d'un nouveau programme d'ateliers NUTRITION & SANTÉ que nous souhaitons mettre en place. Le nombre de participants n'étant pas atteint, dû certainement aux conséquences sanitaires, ce programme a été mis en attente et reprendra dès que cette période nous l'autorisera.



Ces ateliers dédiés aux personnes de plus de 55 ans ont été mis en place dans le but de leur faire découvrir de nouvelles occupations et surtout de leur faire partager ensemble des moments amicaux. Ils sont gratuits et financés par la conférence des financeurs, regroupement des caisses de retraite, des complémentaires, du département, de l'agence régionale de la santé et autres organismes œuvrant pour les retraités.

Une inscription est nécessaire auprès de la mairie ou des responsables du secteur sénior.

N'hésitez pas à nous faire part de vos demandes, nous essayerons de les mettre à profit pour 2021.

Tous nos vœux pour 2021, prenez soin de vous

LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE PASS'TEMPLE



L'année 2020 vient de se terminer non sans peine. Nous avons tous vu nos habitudes bousculées par la COVID et la ludo-bibliothèque n'y a pas échappé. Nous avons rebondi en ouvrant en drive et nous avons adapté les animations au protocole sanitaire.

Pass'Temple garde toujours le lien avec l'école. Un conte en tissu, Boucles d'ours, s'est invité chez les maternelles.

Un escape Game sur la mythologie a été proposé au CE1-CE2 de Madame Guibert dans leur classe, toujours avec le respect des obligations sanitaires.

D'autres animations sont en cours pour le début d'année 2021.

Pass'Temple est également intervenu au centre de loisirs du Temple et du Porge avec le conte de Boucle d'Ours et des défis just dance et the voice.

Les seniors sont accueillis dans les locaux de La ludobibliothèque avec l'animatrice de l'APAAM pour différents ateliers. (Renseignements à la mairie)

Pass'Temple vous souhaite de la réussite dans vos projets, une bonne santé, de belles parties de jeux et de bonnes lectures.

Ouverture progressive :
Mercredi & Vendredi
10h-12h & 15h-18h

La ludobibliothèque Pass'Temple

18 route du Porge
33680 LE TEMPLE

ludobibliotheque@mairie-le-temple.fr

05 57 05 15 64



Comment faire?

La ludobibliothèque compte 314 abonnés et a géré plus de 1 200 prêts malgré les fermetures causées par la crise sanitaire. Cela signifie que le drive fonctionne bien.

Vous pouvez toujours emprunter par téléphone au 05 57 05 15 64 ou par mail ludobibliotheque@mairie-le-temple.fr ou sur le site de notre réseau: www.bibliotheques-medullienne.fr

La navette passe le mercredi matin pour livrer toutes vos réservations, à la ludobibliothèque, des 7 autres bibliothèques du réseau CDC.

Vous pouvez également venir aux heures d'ouverture pour demander directement auprès de Sylvie des suggestions ou choisir un sac mystère... Mais c'est quoi ?

Sylvie et Monique ont préparé des sacs avec un seul mot qui indique le thème des documents contenus. Vous empruntez, ouvrez à la maison et découvrez les ouvrages



LE CHAMP CAPTANT

Un projet de champ captant touche notre village et ses alentours :

14 forages à 250 m de profondeur environ, répartis sur SAUMOS et LE TEMPLE sont prévus par Bordeaux Métropole, avec pour objectif un prélèvement de 10 millions de m³ par an dans l'Oligocène.

Bordeaux Métropole a retenu notre secteur et nous a présenté les raisons suivantes, **qui restent à nos yeux erronées** :

- un impact minimum
- des formations Oligocène d'épaisseur importantes, suffisamment perméables pour contenir une nappe capable de supporter des prélèvements nécessaires
- une couche Oligocène suffisamment profonde pour permettre une protection de la nappe par des écrans imperméables

Nous souhaitons vous présenter quelques explications sur l'origine et les particularités de notre territoire, et notamment du lien entre les arbres et l'eau.

L'impact du champ captant sur le niveau de la nappe superficielle conjugué à des périodes de sécheresse, et peut-être d'autres facteurs, pourrait être un risque pour le paysage et les forêts.

Notre territoire pourrait subir de désagréables transformations dans le futur si nous ne nous battons pas ensemble contre cette zone englobant ces ouvrages de captage.

Les eaux souterraines sont diversement réparties dans le sous-sol de la Gironde. Le SMEGREG (Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde) les a schématisé ainsi :

L'Oligocène occupe les plateaux calcaires de l'Entre-deux-Mers et toute la partie à l'Ouest de la Garonne entre 50 et 500 mètres de profondeur.

Il est essentiellement constitué de calcaires et de calcaires gréseux, aquifères sur une centaine de mètres d'épaisseur avec une perméabilité moyenne de 1.10-4 m/s.

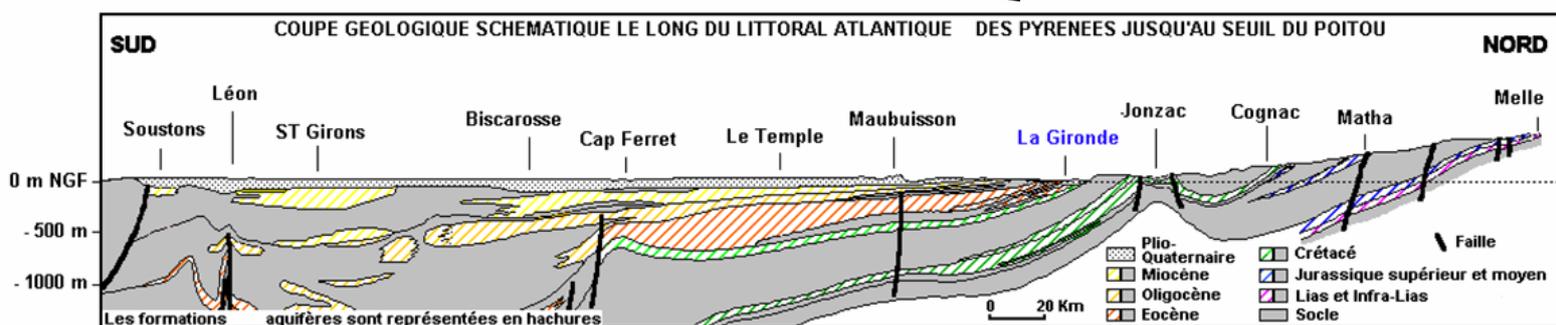
Par trop plein, il donne naissance à des sources captées pour l'alimentation en eau potable de la région bordelaise avec des débits très importants de 100 à 1000 m³/h.

La partie captive fournit par forage des débits de l'ordre de 150 m³/h.

aujourd'hui		temps de renouvellement moyen
1,6 M d'années	Plio-Quaternaire	Quaternaire 10 à 100 ans
5 M d'années		Pliocène
23 M d'années		Miocène 100 ans
33 M d'années		Oligocène 1 000 ans
65 M d'années		Eocène 5 000 à 10 000 ans
130 M d'années		Crétacé > 10 000 ans
205 M d'années		Jurassique
250 M d'années		Trias
		Socle primaire

Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) avait ainsi schématisé les coupes géologiques:

Echelle stratigraphique des formations présentes en Gironde



Biblio - sources :
 Les Sols du Massif forestier des Landes de Gascogne : formation, histoire, propriétés et variabilité spatiale. JOLIVET - L. AUGUSTO - P. TRICHET - D. ARROUAYS
 SECHERESSE, CANICULE, CHANGEMENT CLIMATIQUE (GIP.ECOFOR) Denis LOUSTAU
 les sols du massif forestier des Landes de Gascogne : formation, histoire, propriétés et variabilité spatiale Claudy Jolivet - Laurent Augusto - Pierre Trichet - Dominique Arrouays
 ECOFOR 2010 RAPPORT D'EXPERTISE Critère Préservation de l'environnement Sous-critère Eau mars 2010 Françoise Vernier (CEMAGREF) Amélie Castro (CRPF Aquitaine)
 BERTIN S., PERRIER C. & al., 2016. Le bilan hydrique des peuplements forestiers, état des connaissances scientifiques et techniques, implications pour la gestion. RMT Aforce.
 L'eau dans les cycles biologiques des arbres - Ernst Zürcher (Rencontres Internationales de l'agriculture du vivant - février 2019, Paris)
<http://sigesaqi.brgm.fr/Des-ressources-en-eaux-souterraines.html> - <https://www.smegreg.org/le-sage/les-nappes-du-sage.html>

L'histoire d'un territoire

Les landes de Gascogne

Après la régression marine à la fin de l'Eocène (34 millions d'années), les dépôts fluviatiles issus des montagnes s'accumulent jusqu'à la fin du Miocène en formant une vaste plaine du Bassin centre-Aquitain. Au quaternaire, des dépôts de sables d'origine éolienne viennent finir de combler ce bassin : c'est la formation géologique appelée « **Sable des Landes** »

- grande étendue de sables, peu de pente, pH 4-5

- nappe phréatique libre et continue, proche de la surface, appelée nappe plio-quaternaire

Matériau sableux filtrant, acide, pauvre + climat humide tempéré + végétation acidifiante = sols pauvres appelés **podzol**.

La matière organique, le fer et l'aluminium sont lessivés et s'accumulent en profondeur. Un battement de la nappe superficielle entraîne la cimentation des grains de sables : l'**alios**.

L'alios est présent dans notre sol à des profondeurs variables, des épaisseurs différentes, sous forme de lentilles (ou tâches de léopard)

La forêt

Forêt primitive (Pins sylvestres, Graminées, Ericacées (bruyères) installée post-glaciation, puis modifiée lors des réchauffements et évolution du climat : certaines essences disparaissent, d'autres s'installent = flore actuelle.

Ces forêts mixtes sont installées sur les zones mieux drainées.

Les hommes s'installent aussi sur ces zones plus clémentes et défrichent en partie ces forêts.

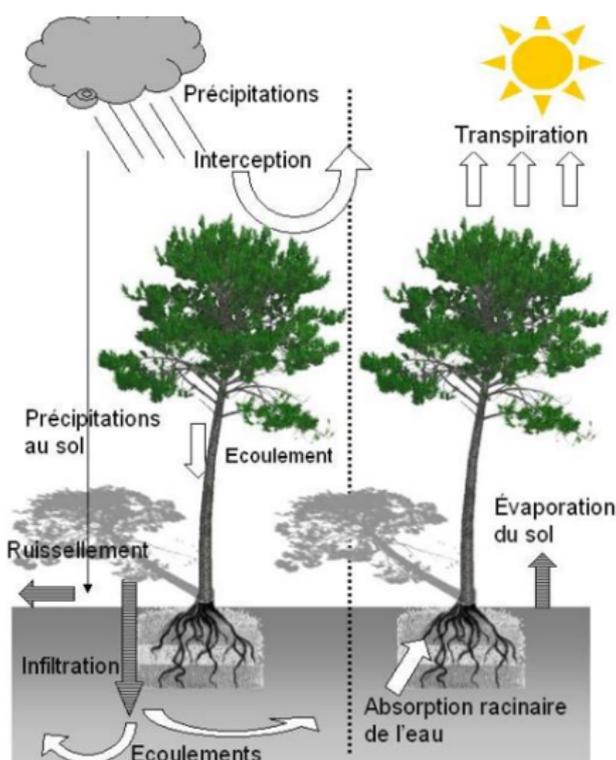
Le pastoralisme est le mode de vie jusqu'au milieu du 19ème s.

Puis les hommes développent la culture du Pin Maritime dédiée à la gemme, multiplient les travaux de drainage. La loi de 1857 édictée par Napoléon III accélère ce développement. Après la résine, c'est la production de bois qui devient l'objectif de la sylviculture.



DRAC Nouvelle Aquitaine – Félix Arnaudin

L'eau: la vie de l'arbre



LA PHOTOSYTHÈSE

-L'eau et les éléments minéraux sont absorbés dans le sol par les racines: cette **sève brute** est acheminée jusqu'aux feuilles par des vaisseaux.

-Le glucose produit lors de la photosynthèse se dissout dans le liquide : c'est la **sève élaborée**. Celle-ci pourra être utilisée par les cellules de l'arbre.

De l'eau nouvelle est également créée lors de la photosynthèse.

La Photosynthèse :
Dioxyde de carbone + eau + énergie solaire
→ glucose + oxygène + eau

L'évapotranspiration

Les arbres libèrent de la vapeur d'eau au niveau des feuilles : c'est la transpiration. Ainsi, ils régulent leur température et leur état hydrique. 90 % du volume absorbé par les racines est rejeté dans l'atmosphère.

Le flux de transpiration des arbres dépend :

1/ de la demande climatique : intensité rayonnement solaire,

température, vent, humidité de l'air

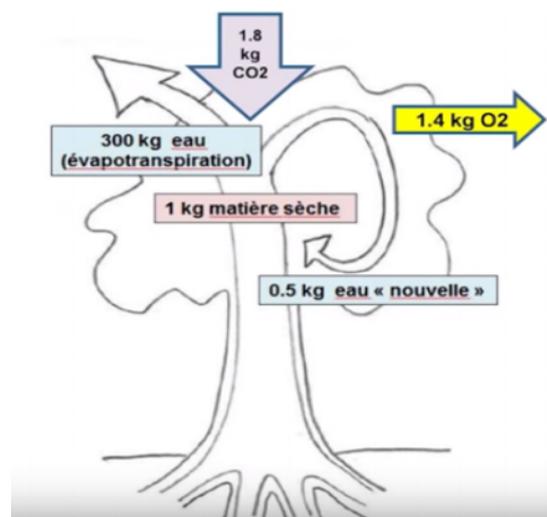
2/ de certaines caractéristiques des arbres, notamment la surface de feuillage (on parle d'indice foliaire pour un peuplement)

Evapotranspiration d'une parcelle forestière : 500 à 800 mm

Précipitations : 700 à 1000 mm

(Lousteau : Sécheresse, canicule, changement climatique)

1 m³ bois = 1 t de Carbone



Pour fixer 1 gramme de Carbone, il faut 800 g d'eau

Le stockage du carbone dans la forêt

Rôle important de la forêt dans l'atténuation du changement climatique :

-Séquestration du Carbone en forêt : dans la biomasse et les sols

-Stockage du carbone dans les produits finis bois

-Substitution à des énergies fossiles.

La forêt française séquestre annuellement 88 Mt CO₂ (INRAE, IGN, 2017)

La forêt a un rôle protecteur sur la qualité de la ressource en eau

Le bilan hydrique

Le bilan hydrique d'un peuplement forestier est la variation de la quantité d'eau disponible dans le sol sur une période donnée.

stock d'eau = flux entrants – flux sortants

Flux entrants : les précipitations atteignant le sol

Flux sortants : la fraction des pluies interceptée par le feuillage + l'eau transpirée + l'eau drainée et ruisselée au niveau du sol

L'interception de l'eau par le feuillage varie en fonction des essences et du type de précipitation

La réserve utile en eau

Toute l'eau contenue dans le réservoir d'eau du sol n'est pas mobilisable en totalité par la végétation

-La réserve Utile est la quantité d'eau accessible et extractible par la végétation. Elle est liée aux propriétés du sol.

-Dans les Landes de Gascogne cette réserve utile est faible en raison de la composition sableuse du sol.

-La profondeur d'enracinement est un facteur limitant pour l'accès à l'eau lors des fluctuations de nappe.

Déficit du bilan hydrique ou sécheresse

Il s'agit de la diminution de la teneur en eau de la plante par rapport à son niveau normal.

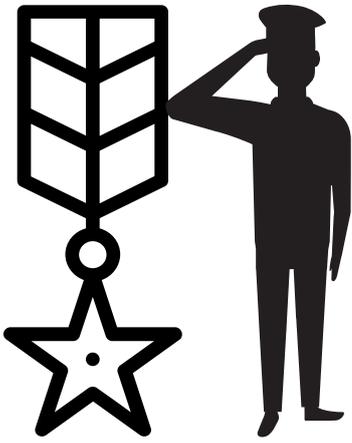
Les mécanismes de réponses immédiates :

- régulation des échanges gazeux (transpiration et photosynthèse) : les stomates se ferment.

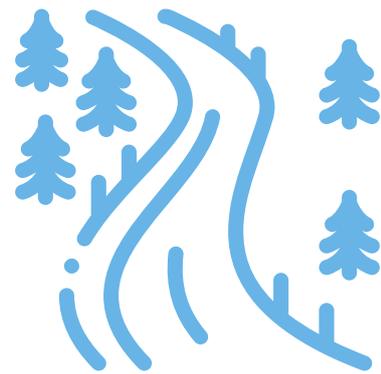
- arrêt de la croissance

- en cas de stress hydrique sévère ou prolongé : risque de cavitation (entrée d'air dans le circuit de circulation d'eau). Cette sensibilité varie selon les essences.

Ces périodes de stress augmentent la vulnérabilité des arbres face aux agents pathogènes et ravageurs.



LES ASSOCIATIONS





Présidente: Mme Irène LACOSTE

lacoste.irene33680@orange.fr

Au cours de l'année 2020...

Après une fin de saison compliquée dû à la situation sanitaire, les cours de fitness ont repris dès la rentrée scolaire à la salle des fêtes de LE TEMPLE.

Nos 2 coachs vous proposent 3 heures de cours de qualité, plein de dynamisme et de bonne humeur.

Dans les circonstances actuelles, il ne faut rien lâcher.

A l'assemblée générale qui s'est déroulée le 23 Octobre 2020, un nouveau bureau a été élu à l'unanimité.

Pour garder la forme, le lien, l'envie d'avancer, nous avons dû nous adapter.

Les cours continuent en visio pendant les périodes de restrictions sanitaires.

Merci à nos 2 communes, LE TEMPLE et SAUMOS pour leur soutien financier qui permet à notre association de durer dans le temps.

Nous vous souhaitons, malgré ce contexte si particulier, tous nos voeux et gardons espoir que 2021 sera une bonne année pour tous.

NOS ACTIVITÉS

MARDI

18h30 - 19h30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE

19h30 - 20h30 FITNESS DANSE (ZUMBA)

VENDREDI

18h30 - 19h30 PILATES



LE BUREAU

Présidente: Mme Irène LACOSTE

Secrétaire: Mme Eliane PENOT

Trésorière: Mme Virginie JEANDEL

Nous contacter

Mme Irène Lacoste : 07 77 05 06 08

Mme Virginie Jeandel : 06 25 93 48 66

*Prendre soin de soi
en pratiquant une
activité sportive
est essentiel*

L'ACST

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DU TEMPLE

Président: Mr Jérôme PREVOT
acst.temple@gmail.com

Au cours de l'année 2020...

Bonjour à tous les habitants de notre beau village

Nous profitons de cette nouvelle édition annuelle de votre bulletin municipal pour vous donner des nouvelles de l'association ACST (*Association Culturelle et Sportive du Temple*) qui malheureusement est restée en veille cette année.

Effectivement 2020 n'a pas été très bénéfique aux rencontres, échanges pour les associations et ces nombreux moments de partages entre vous et nous.

Nous avons plusieurs projets qui malheureusement n'ont pu aboutir à cause de cette crise sanitaire qui nous a tous touchés.

Pour rappel lors de notre dernier mot nous vous avons projeté :

- Le 18 avril : retour d'un loto en faveur d'ALADIN. Une association qui permet de réaliser les rêves d'enfants malades.

Toutes nos démarches étaient prêtes, nous avons trouvé des partenaires locaux afin de vous faire partager des lots de notre région. Nous étions ravis de partager avec vous cette animation afin de récolter une somme qui aurait été remise en fin de soirée à un bénévole de l'association présent toute la soirée pour répondre à vos diverses questions.

- En mai/juin : une sortie canoë sur la Leyre ou une visite de l'écomusée de MARQUEZE.

Nous voulions vous faire choisir votre préférence grâce à un sondage qui aurait été publié sur notre page Facebook.

- Fin juillet : le renouvellement de notre traditionnelle fête de la St SAUVEUR

- Le 31 octobre : le renouvellement de notre soirée frisson pour la soirée d'HALLOWEEN avec la traditionnelle récolte de bonbons dans nos rues par toutes vos petites créatures.

- Et sur l'année : nous étions en pourparlers pour plusieurs soirées à thèmes

Tous les membres se joignent à moi pour vous transmettre tous nos vœux pour cette nouvelle année 2021 qui commence.

Nous espérons vous retrouver très prochainement dans de meilleures conditions.

Prenez soin de vous

Le président Jérôme PREVOT

Nous contacter:

Mail : acst.temple@gmail.com

Facebook : [Acst'temple](#)

LES AMIS DE L'ÉCOLE DE LA LEBADE

Président: Mr Laurent TOUSSAINT
laurentoussaint@wanadoo.fr

Au cours de l'année 2020...

Les associations dans leur ensemble sont en difficulté en raison des distanciations et des interdits des animations.

Toutefois, LAEL tient à garder la tête haute et relever le défi qui se propose.

Depuis des années LAEL œuvre pour lever des fonds et participer au bien-être de nos enfants à l'école.

Nous organisons des activités qui réunissent du public et récupèrent ainsi de l'argent pour participer à des sorties scolaires, à l'achat de vélos ou trottinettes...etc..

Ces activités sont le loto annuel, la fête de l'école pour Noël ou la Galette des Rois, la fête de fin d'année...etc.

Lors de cette année scolaire nous devons être encore plus créatifs, il n'est pas question d'abandonner nos enfants qui sont notre avenir et nous voulons le meilleur pour eux et le corps enseignant.

Nous vous avons proposé en fin d'année la possibilité de commander les chocolats pour les fêtes, nous travaillons chaque jour pour trouver des idées qui ramènent des fonds tout en respectant les protocoles sanitaires imposés.

A tout moment, vous pouvez rejoindre l'association, rentrer au conseil d'administration, être force de proposition et agir pour les enfants.

Toute l'équipe de LAEL en place se joint à moi pour vous souhaiter une très belle nouvelle année et surtout que chacun soit prudent, que vous soyez en pleine forme et que nous nous retrouvions toutes et tous autour d'une activité culturelle ou sportive.

Le président Laurent TOUSSAINT

LES AMIS DE L'EGLISE

Mme Colette HOURQUEBIE

lesamisdeleglisedutemple@gmail.com

Au cours de l'année 2020...

La crise sanitaire, les élections municipales ont quelque peu bouleversé le calendrier de notre Association. Nous n'avons pas pu, comme nous l'avions envisagé, organiser des manifestations (fêtes, concerts etc...)

De plus le Président ayant démissionné après les élections municipales. Madame

Colette HOURQUEBIE, vice Présidente, occupe la fonction de Présidente par intérim. Nous l'aidons tous dans sa mission.

Dès l'allègement des contraintes sanitaires, nous organiserons une assemblée générale et nous formerons un nouveau bureau.

Durant cet intérim nous avons terminé la réfection des vitraux et nous avons fait refaire la toiture. Par hésitation de notre part, la décision ayant été prise tardivement. De ce fait nous avons dû consulter un nouveau couvreur qui a réalisé les travaux pour un tarif supérieur au devis initial.

En accord avec les statuts de notre association, nous faisons un don pour participer au financement des travaux en collaboration avec la mairie.

Cette association a été créée en 2004. Certains membres (fondateurs) sont toujours présents, il faut dire qu'au sein de cette association règne un bon esprit: celui de voir réussir notre projet.

Grâce à votre participation nous collectons des fonds pour réaliser les travaux nécessaires à notre édifice.

Nous vous rappelons que cette association est laïque. Rejoignez nous et poursuivons ensemble ce beau projet.

Tous les membres de notre association vous souhaitent une bonne année 2021.



VIE PAROISSIALE

Le samedi 14 mars, toutes les messes dans les églises étaient supprimées et le confinement a été décrété officiellement le 17 mars.

Les dimanches suivants, nous avons vécu les offices à la télévision, ainsi que Rameaux et Pâques. Nous avons pu suivre les homélies de notre secteur pastoral via internet avec le Père Geoffroy Gardair.

Le catéchisme a également été assuré avec des activités proposées par mail.

Les messes ont repris en juin, avec le protocole en vigueur ; cependant, les 1ères communions n'ont pu avoir lieu que le 13 septembre avec les enfants de Le Temple, Saumos, Le Porge et Arès.



Dimanche 26 juillet, la fête de St Sauveur fut annulée, mais la messe a pu être célébrée avec la participation de Chantal Prouvoveur à l'orgue et Jérôme Prieto à la trompette. Ils nous ont interprété avec brio ; l'Adagio d'Albinoni, l'Ave Maria de Schubert et la Marche d'Aïda de Verdi. Les participants ont apprécié ce moment de paix et de joie dans les cœurs apporté par cette cérémonie.

Le programme des messes du mois n'étant pas établi définitivement, il est préférable de consulter le site du secteur

Bonne année 2021 en prenant bien soin de vous et de vos proches.



Remise en état de la statue Sainte ANNE



LES ANCIENS COMBATTANTS

Président : Mr Philippe DUBOS
phil.dubos@gmail.com

Au cours de l'année 2020...

L'année 2020 restera indéniablement dans la mémoire collective comme une « annus horribilis » avec son cortège de drames personnels, de récession économique, d'isolement contraint, mais paradoxalement aura mis en avant l'engagement irréprochable et inestimable de nos personnels de santé. Rendons leur hommage ici .

Notre Association n'a en rien été épargnée dans son fonctionnement notamment, même si le virus ne semble pas avoir affecté nos membres adhérents et peu impacté notre commune. Au regard des périodes de confinement mises en place et imposées par les autorités du pays, les commémorations en l'honneur de nos combattants ont malgré tout été tenues aux dates anniversaire prévues, mais dans le respect de consignes sanitaires strictes, de mesures de distanciation nécessaires et avec une présence réduite à quelques membres du Bureau, de Monsieur le Maire et quelques conseillers municipaux. Cette configuration dégradée de nos différentes manifestations a participé à ne pas exposer nos adhérent(e)s, âgé(e)s pour certain(e)s, à des risques vains et inconsidérés. Ainsi, ont été célébrées, au monument aux morts de notre commune sans la présence habituelle de nos voisins du Porge et de Saumos, les manifestations commémoratives du 8 mai, du 18 juin, du 11 novembre et du 5 décembre en mémoire des défunts et des survivants des conflits passés. Moment fort de la vie de notre association, la décision du Président et de la Vice-Présidente élus de donner leur démission a généré la tenue anticipée de notre Assemblée Générale le 12 septembre 2020.

En vertu des procédures régissant les associations de loi 1901, un Bureau et Conseil d'Administration ont été constitués avec l'élection de neuf (9) membres désignés :

Président

Mr Philippe DUBOS

Vice-Président

Mr Michel GALHARAGUE

Secrétaire

Mr Claude DAGUET

Trésorier

Mr Daniel CAZENAVE

Préposés Drapeaux Monument aux Morts

Mr J-P et Mme Mauricette FERRON

Préposée aux fleurs et gerbes

Mme Evelyne DANE

Porte-drapeaux

Mrs Joël ORNON et/ou J.P LACOSTE

Une minute de silence et de recueillement a par ailleurs été marquée en début de séance à la mémoire de l'ancien Vice-Président, Serge PREVOT, figure largement impliquée pendant de nombreuses années au sein de notre Association des Anciens Combattants.

Gageons que l'année nouvelle s'inscrira dans un contexte plus favorable, moins anxiogène et portera les germes attendus par toutes et tous de l'épuisement et l'éradication de cette pandémie mortifère. Notre Assemblée Générale se tiendra fin janvier 2021.

D'ici là, acceptez nos vœux les plus cordiaux pour la nouvelle année.

DFCI - LE TEMPLE

Président : Mr Jean-Jacques MAURIN
mjjmaurin@orange.fr

Au cours de l'année 2020...

Après une année 2020 difficile où la crise sanitaire COVID19 nous a perturbé sur le fonctionnement habituel de notre association DFCI, nous avons dû annuler notre Assemblée Générale Ordinaire.

Comme l'article 7/3 de nos statuts le prévoit, une AG doit avoir lieu, tous les 2 ans au moins. Ainsi la nouvelle date de celle-ci vous sera communiquée ultérieurement et tiendra compte de l'évolution de la crise sanitaire.

- **Incendie**

Nous avons eu un seul départ de feu suite à l'incendie d'une voiture.

- **Travaux**

Les travaux réalisés sur 2020 ont été les suivants :

- 12 000 mètres d'entretien d'épareuse ont été réalisés.
- 15 000 mètres de broyage de pistes
- 2 nettoyages de dépôts de bois
- 10 panneaux d'entrée de pistes ont été renouvelés
- 2 camions de calcaire ont été livrés pour la piste empierrée de Boutas
- 2 500 ml environ de remise en état de la piste des Tronquats.

Nous remercions vivement les pompiers pour leur engagement et leur rapidité d'intervention.

Les membres du bureau de l'ASA DFCI du TEMPLE se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021.

MAURIN Jean Jacques



INFORMATIONS IMPORTANTES

Nous rappelons que les incinérations de déchets verts sont formellement interdites toute l'année.

Encore trop d'incivilités avec les dépôts sauvages à l'entrée de nos pistes forestières sont à déplorer.

N'hésitez pas à nous communiquer des informations si vous êtes témoins de tels agissements.



UPC LE TEMPLE

CHASSE

Président: Mr Gérard MAURIN
cedricb99@gmail.com

Au cours de l'année 2020...

Bonjour à toutes et tous.

Après une fin de saison 2020 perturbée par la COVID, la disparition de l'un des nôtres, M. PREVOT Serge, nous avons fait le nécessaire, qui peut être critiquable, pour préparer cette saison dans de bonnes conditions.

Depuis le début de saison, M. MARTIN Pascal est le garde-chasse de notre association de chasse. Les 2 postes vacants du bureau sont pourvus suite à l'appel à candidature et sollicitation directe, par M. DENJEAN Florian et M. HERAUD Serge, merci à eux, ce jusqu'à notre prochaine assemblée générale. Celle-ci aura bien lieu cette année, à une date encore inconnue à ce jour et en respectant les recommandations du moment.

N'oubliez pas, quelques soit l'association, il faut une poignée d'irréductibles investis pour la faire vivre afin que d'autres en profitent. Les candidatures sont les bienvenues, car des membres voudraient bien laisser leur place.

Pour cette saison le plan de chasse a été reconduit à l'identique de la saison précédente. Nous comptons sur vous pour participer aux battues de renard, qui eux, ont profité du confinement pour accroître leur population.

Le bureau de l'UPC.

**L'ensemble du bureau
de l'UPC Le Temple
vous souhaite leurs
meilleurs vœux
pour 2021.**

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES



Robin, Clément, Arthur GASSIAN
Ambre DURAND LE GAL

né le 02 janvier
née le 16 janvier

Margot, Nelly, Marie-France BOUSSAC
Raphaël, Martin, Claude GROSJEAN

née le 05 février
né le 26 février

Erell, Gisèle MARHADOUR

née le 26 juin

Alis, Léa NICOLLE
Inès DRAY-HASSANE
Titouan, Pierre, Joseph GOUZERH

née le 03 juillet
née le 14 juillet
né le 21 juillet

Tom, Dylan DENJEAN
Mila, Annie, Véronique BRETHERS

né le 10 septembre
née le 22 septembre

MARIAGES



Nathalie, Hélène, Claude CANCEL
Nicolas SEVERINI

célébré le 08 août

Estelle, Christine DELOMÉNIE
Benoit ARTIGALAS

célébré le 26 septembre

Mélanie WAILLIEZ
Christopher, José EVANO

célébré le 10 octobre

DÉCÈS

Mr Philippe PEROVITCH

décédé le 06 janvier

Mme Odile, Marie, Angèle CRIBIER née BRUNET

décédée le 20 mars

Mme Marthe, Genevieve, Germaine FERRON née MAUREL

décédée le 28 mars

Mme Henriette PRADEL née LABAT

décédée le 19 avril

Mme Marguerite GAVAS née SENTOUT

décédée le 20 avril

Mr Christian, Marcel, Antoine LOZANO

décédé le 24 avril

Mme Evelyne DENJEAN née SICAUD

décédée le 02 mai

Mr Serge, Claude PREVOT

décédé le 04 juillet

Mr Pierre, Robert PREVOT

décédé le 17 juillet

Mr Guillaume, Guilbert, Yves SORIA

décédé le 26 septembre

Mr Joël AUNOS



décédé le 13 décembre

LE BLOC NOTES

URGENCES

Secours depuis portable	112
Samu	15
Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie de LACANAU	05 57 17 07 60
Gendarmerie de CARCANS	05 57 03 30 46
Enfants disparus	116 000
Pharmacies de garde	3237
Drogue Info Service	0 800 21 13 13
Ecoute Alcool	0 811 91 30 30
Violences conjugales	3919
Enfances maltraitée	119

DIVERS

Ecole	05 56 26 51 82
Cantine - APS/ALSH Esquirou	05 56 26 57 50
Dépannage Eau	09 77 40 11 17
Dépannage Électricité	09 72 67 50 33
Salle polyvalente	05 57 70 91 43

MAIRIE

18 route du Porge - 33 680 LE TEMPLE
Email : secretariat@mairie-le-temple.fr

T: 05 56 26 51 31

Agence postale
Email : accueil@mairie-le-temple.fr

T: 05 56 26 53 66

Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale

- tous les matins du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00
- le soir uniquement le lundi et vendredi de 16h00 à 19h00

*Une tablette tactile est mise à la disposition des usagers de l'agence postale permettant l'accès :
aux services de la Poste et aux services publics ainsi qu'aux sites internet (commune, médullienne et pays médoc ...)*

DÉCHETTERIE DU PORGE

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
De septembre à avril inclus	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	9h/12h 14h/17h30	9h/12h
De mai à août inclus	14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h

Si vous souhaitez en tant que professionnel ou entreprise siégeant sur la commune être inscrit ou vous mettre à jour sur les prochaines diffusions d'informations municipales, envoyer nous vos coordonnées par mail à : adjoint3@mairie-le-temple.fr



Mairie de Le TEMPLE

33680 Le Temple

LE TEMPLE

mairiedutemple@orange.fr
secretariat@mairie-le-temple.fr
www.mairie-le-temple.fr
Tel 05.56.26.51.31

ELECTION du CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
DECLARATION DE CANDIDATURE
A retourner en mairie avant le 16 mars 2021 à 18H

PRENOM : _____

NOM : _____

Scolarisé(e) actuellement en : CM1- CM2 - 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} (entourez la bonne réponse)

Je souhaite être candidat(e) à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Le Temple.

J'ai envie de proposer ma candidature pour le projet suivant :

Signature du (de la) candidat(e) :

.....

(A compléter par les parents – cette partie sera conservée par la mairie.
Seule la déclaration de candidature de votre enfant sera affichée dans le bureau de vote le jour du scrutin)

NOM / Prénoms (des deux parents)

.....

Autorisons par la présente notre enfant à être candidat(e) à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Le Temple
Si notre enfant est élu(e), nous nous engageons à ce qu'il/elle participe assidûment aux réunions et manifestations organisées par la commune pendant la durée de son mandat (2 ans).
Nous autorisons la prise de photographies, ainsi que les déplacements dans la commune encadrés par des adultes.

Numéro de téléphone des parents (portable de préférence) :

Adresse électronique consultée régulièrement :

Fait à Le Temple, le :

Signature des parents :